

Street-pooling : Franck Raynal porte plainte contre X

Lors des fortes chaleurs de ce week-end, de nombreuses bornes à incendie ont, encore une fois, été ouvertes illégalement entraînant une réduction de débit d'eau chez de nombreux particuliers. Face à ce phénomène récurrent et extrêmement dangereux, Franck RAYNAL, Maire de Pessac a déposé plainte contre X.

Coupages d'eau chez des particuliers pessacais.

Depuis 2017, chaque été, la ville de Pessac est le théâtre de street-pooling (piscines de rue) lors des périodes de fortes chaleurs. Ce week-end, l'ouverture intempestive de bornes à incendie sur plusieurs quartiers de la ville a entraîné une réduction du débit d'eau chez de nombreux particuliers, et, pour certains, une coupure d'eau constatée de 30 minutes. Une situation particulièrement inquiétante qui amène la mairie à rappeler que, les conséquences néfastes de cette pratique sont nombreuses : chute de la pression d'eau empêchant la lutte contre le feu ; inondations ; blessures dues à la pression de l'eau.

Une démarche volontariste de la ville pour endiguer le phénomène

Désireuse de mettre un terme à cette pratique dangereuse, la ville de Pessac a cherché à avoir une approche globale du problème et des réponses à y apporter avec un plan alliant prévention du public et concertation avec la population. La prévention a pris la forme d'un flyer rappelant le caractère illicite de cette pratique et les dangers qui en découlent distribué auprès des structures socio-éducatives des quartiers (écoles, centres sociaux, associations, bibliothèques etc.). En parallèle, les élus ont rencontré les acteurs du territoire (centres sociaux, associations ainsi que les habitants) afin d'écouter leurs besoins et de proposer des solutions alternatives. Ainsi, dans chaque quartier, des aires de rafraîchissement ont été installées à Saige et à l'Alouette, celle de la Châtaigneraie est en cours d'installation. Un arrêté municipal a également été pris afin de permettre la verbalisation des auteurs des ouvertures.

Franck Raynal déplore que « malgré la politique volontariste de la ville en matière de street-pooling privilégiant les solutions à la répression, le phénomène perdure. La répression n'est cependant pas exclue, les personnes identifiées feront systématiquement l'objet de sanctions. C'est un appel à la responsabilité et à la vigilance de chacun que j'appelle et en particulier des parents qui sont responsables des actes de leurs enfants ».

Contact presse Céline PAQUET

06 73 53 68 06

presse@mairie-pessac.fr



www.pessac.fr